



دائما أقرب

**ALGERIE TELECOM**

**Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef  
Sous-direction Technique**

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 985 / 24

Chlef , le 08/07/2024

A

**Monsieur le Gérant de l'entreprise**

**EURL EL BAYLEK TCE  
ABDELLAH FAROUK  
CITE SI MANSOUR N° 13 SIDI AKKACHA  
WILAYA - CHLEF**

**OBJET : Mise en demeure**

Objet : Mise en demeure pour non sécurisation d'un réseau réalisé au profit d'Algérie télécom.

Contrat n° :74/2023 du 05/11/2023

ODS n° :396/2024

Il m'a été signalé par mes services avec regret que les mesures de sécurisation des travaux de canalisation urbaine au niveau de la Zone S08+D03-2 Msan /ZOSN02 Repo lot n° 02, prévues par le contrat n'ont pas été mises en œuvre et risque pour la sécurité à savoir :

- Manque panneau de signalisation
- Fouille des chambres ouvertes
- Tranchés ouvert
- Chambres sans dalles

Conformément aux termes du contrat, notamment l'article de sécurisation, je vous mets en demeure de remédier à cette situation dans un délais de 48 h à compter de la réception de la présente mise en demeure, en procédant aux mesures de sécurisation nécessaires du chantier en question .

A défaut d'une réaction de votre part dans le délai imparti, je me verrai contraint de procéder à la résiliation unilatérale de votre contrat en question aux torts de votre entreprise.

Je vous prie de croire ,Monsieur , en l'expression de mes salutations distinguées



**Le Directeur**

**Directeur Opérationnel  
des Télécommunications  
de Chlef**

**Signé: ETTOUIL Nabil**